

Directives concernant les exigences de sécurité pour le transport de véhicules de chantier (véhicules spéciaux).

Groupes de produits : valable pour tous les transports exécutés par CFF Cargo (Suisse) SA.

Entrée en vigueur : **01.01.2025**

1. Situation initiale

Suite à divers événements survenus chez CFF Cargo et sur la base des analyses de risques qui ont été menées, la procédure suivante s'applique pour assurer l'état de préparation au transport de véhicules de chantier (véhicules spéciaux de construction).

1.1. Définition des véhicules spéciaux

Les véhicules spéciaux de construction sont des véhicules qui peuvent être intégrés dans à un train (marchandises roulantes sur leurs propres roues) et

- font état d'une position de transport et de travail et/ou
- comprennent des composants dépassant le profil du véhicule en position de travail et/ou
- peuvent se déplacer par leurs propres moyens

1.2. Identification du véhicule

L'ECM (Entity Charge of Maintenance) du détenteur est responsable de l'analyse des risques documentée et de la décision relative à la procédure d'application et à l'apposition du pictogramme sur le véhicule. Lorsque le pictogramme est placé, le véhicule ne peut être transporté que si le modèle T est apposé. Celui-ci doit être apposé et enlevé uniquement par un machiniste compétent.

1.3. Présentation et emplacement du pictogramme et du modèle T

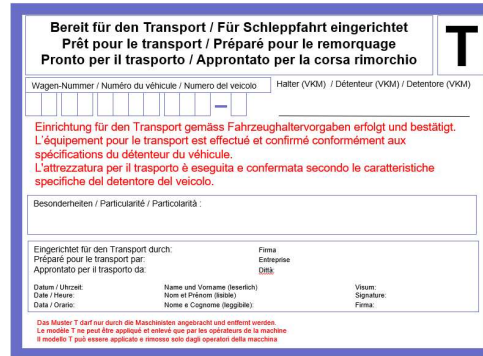
Sur un véhicule spécial identifié par un pictogramme, le modèle T doit être placé de manière bien visible dans le porte-étiquette prévu des deux côtés du véhicule. Le pictogramme est apposé à proximité du numéro de véhicule.

Pictogramme



Format:
100 x 80 mm

Modèle T



Bereit für den Transport / Für Schleppfahrt eingerichtet
Prêt pour le transport / Préparé pour le remorquage
Pronto per il trasporto / Approntato per la corsa rimorchio

Wagen-Nummer / Numéro du véhicule / Numero del veicolo Halter (VKM) / Détenteur (VKM) / Detentore (VKM)

Einrichtung für den Transport gemäss Fahrzeughaltvorgaben erfolgt und bestätigt.
L'équipement pour le transport est effectué et confirmé conformément aux spécifications du détenteur du véhicule.
L'attrezzatura per il trasporto è eseguita e confermata secondo le caratteristiche specifiche del detentore del veicolo.

Besonderheiten / Particularité / Particolarità:

Eingerichtet für den Transport durch: Firma
Préparé pour le transport par: Entreprise
Approntato per il trasporto da: Off.

Datum / Uhrzeit: Name und Vorname (deutsch) Visum:
Date / Heure: Nom et Prénom (italien) Signature
Data / Orario: Nome e Cognome (inglese) Firma

Das Muster T darf nur durch die Maschinenlenkbelegschaft und entfernt werden.
Le modèle T ne peut être apposé et retiré que par les opérateurs de la machine.
Il modello T può essere applicato e rimosso solo dagli operatori della macchina.

Format:
148 x 210 mm

2. Procédure

Lors de la prise en charge du wagon (véhicule spécial de construction), l'ETF contrôle, avant le départ, la présence du pictogramme assorti du modèle T dûment complété.

Le chargement de machines de chantier et de wagons de travaux spéciaux (p. ex. Xas62) est régi par les directives de chargement de CFF Cargo ; le modèle T n'est pas utilisé pour ces transports. Exemple : contrepoids de grues, acheminement de trucks transporteurs, etc.

3. Responsabilité

Conformément à l'article 24 CIM, le client est responsable de la préparation sûre des véhicules de chantier (marchandises roulantes sur leurs propres roues) dans le respect des dispositions ci-dessus. Le client répond de tous les dommages dus à une préparation (disposition au transport) insuffisante des véhicules de chantier par le client ou des tiers mandatés par ses soins